

La biodiversité : un terreau fertile pour une action climatique municipale saine et équitable

NOTE DE POLITIQUE

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

JANVIER 2026

AVANT-PROPOS

Public cible : les décideurs municipaux régionaux et locaux.

Objectif : explorer les enjeux liant santé, équité, biodiversité et lutte contre les changements climatiques, ainsi que les solutions pour les considérer simultanément dans l'action municipale.

Mandat : cette [collection de notes de politique](#) est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre d'un mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visant à mettre en œuvre l'action *Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques — volet santé* du Plan pour une économie verte 2030.

L'Institut national de santé publique est le centre d'expertise et de référence en santé publique au Québec. Il soutient le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. Il a également comme rôle, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements. Il doit enfin informer les décideurs des impacts sur la santé des politiques publiques.

MESSAGES CLÉS

- Le taux actuel d'extinction des espèces est jusqu'à 10 000 fois supérieur qu'à toute autre époque géologique.
- Les changements climatiques et la perte de biodiversité s'alimentent mutuellement et siègent au sommet des risques mondiaux des dix prochaines années. Au Québec, cela représente des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars par année.
- Protéger la biodiversité permet de lutter contre les changements climatiques, de favoriser l'accès à la nature et la santé mentale, d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau, en plus de préserver la sécurité alimentaire et les emplois.
- Plusieurs actions s'offrent aux organismes municipaux pour valoriser la santé, l'action climatique et la biodiversité : atteindre au moins 30 % de couverture arborescente par quartier, considérer les petits espaces verts comme les grands, accroître la connectivité écologique et prioriser la préservation des espaces naturels.
- Limiter l'étalement urbain maintient la connectivité écologique et réduit les émissions de gaz à effet de serre, les risques d'inondation et les distances aux espaces naturels.
- Planter une diversité de végétaux adaptés aux conditions futures et mieux les entretenir atténuent les allergies, en plus de protéger contre les ravageurs et les vecteurs de maladie comme les tiques.
- Intégrer un critère d'équité et les groupes à risque dans les initiatives de biodiversité permet de répondre à leurs besoins et de mieux partager les bénéfices d'accès à la nature.

1 L'ENJEU SOUS-ESTIMÉ D'UNE BIODIVERSITÉ PERTURBÉE

Le taux actuel d'extinction des espèces est jusqu'à 10 000 fois supérieur qu'à toute autre époque géologique [1]. Ce taux est plus élevé que lors des extinctions de masse précédentes, comme celle ayant emporté les dinosaures. Au Québec, près de 600 espèces végétales et animales, comme le caribou des bois, le béluga et la coccinelle à deux points, se trouvent en situation précaire [2].

Qu'est-ce que la biodiversité?

La biodiversité désigne la variété des formes de vie sur la Terre et de leurs fonctions. Elle inclut toutes les plantes, les animaux et les autres êtres vivants, ainsi que les endroits où ils vivent et la manière dont ils interagissent entre eux et avec leur environnement.

Ce déclin menace les nombreux services rendus par la biodiversité à la population et à l'économie. Seulement dans la Communauté métropolitaine de Québec, la nature génère plus de 1,1 milliard de dollars de bénéfices annuels pour des services comme l'approvisionnement en eau, la prévention des inondations, la pollinisation, les paysages et le récréotourisme, en plus de 19 milliards pour le stockage du carbone [3]. Les causes de l'accélération des extinctions sont multiples, mais généralement liées à l'influence humaine : l'exploitation des ressources, l'agriculture, l'étalement urbain, la pollution, les espèces exotiques envahissantes, mais aussi les changements climatiques [4, 5].

1.1 Biodiversité et changements climatiques : des phénomènes interreliés

Les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes siègent au sommet des risques mondiaux des dix prochaines années pour l'économie et la population [6]. Ces phénomènes s'alimentent mutuellement dans un cercle vicieux : les changements climatiques dégradent les écosystèmes et réduisent la biodiversité qui à son tour, perd sa capacité à réguler le climat et à nous protéger de ses impacts. Par exemple, la perte de milieux humides libère du dioxyde de carbone dans l'atmosphère et accroît le risque d'inondations [7].

De plus, le réchauffement déplace les niches écologiques de près de 100 kilomètres vers le nord tous les 20 ans. Cette tendance pourrait contribuer à la migration, au déclin ou à la disparition locale d'espèces. La perte de biodiversité affaiblit ensuite la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques futurs qui sont plus rapides que la capacité d'adaptation des espèces.

Parallèlement, les changements climatiques et la perte de biodiversité pourraient favoriser l'expansion d'espèces envahissantes et nuisibles, comme l'herbe à poux et la berce du Caucase. Leurs effets combinés devraient aussi influencer la productivité agricole en créant des conditions favorables aux ennemis des cultures, comme les punaises marbrées dans la Montérégie. Les pollinisateurs, essentiels à l'agriculture, pourraient aussi être affectés [8].

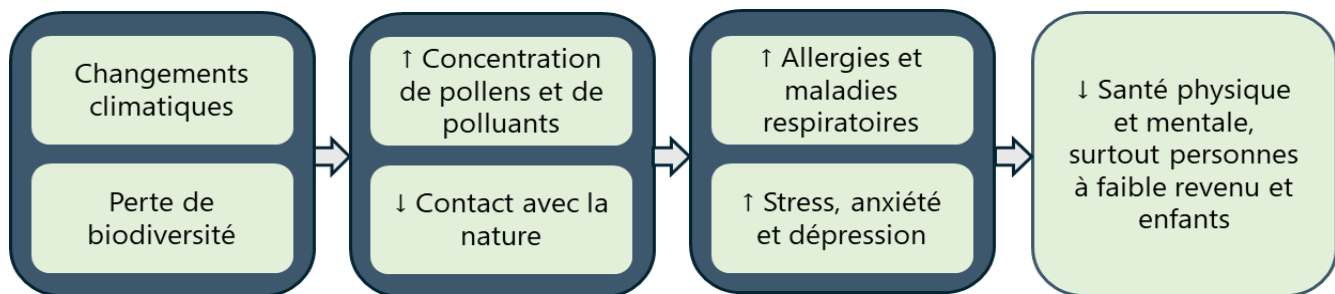
Bien que la biodiversité puisse parfois accroître certains risques localement, comme l'exposition aux piqûres d'insectes et aux tiques porteuses de maladies, elle s'avère largement bénéfique dans l'ensemble. La forte interdépendance entre les changements climatiques et la perte de la biodiversité appelle à agir sur les deux fronts.

1.2 Les effets sur la santé et l'équité

Ces interactions entre changements climatiques et perte de biodiversité affectent la santé de manière inéquitable. Par exemple, les changements climatiques accroissent les quantités de pollens et de certains polluants de l'air. Or, les personnes ayant moins accès aux milieux naturels développeraient plus d'allergies et de troubles inflammatoires [9, 10]. Les enfants et les ménages à faible revenu en sont les principales victimes. La perte de biodiversité et les changements climatiques peuvent aussi accroître le ruissellement et les concentrations microbiennes dans l'eau, aggravant le stress psychologique associé aux inondations et les risques de maladies gastro-intestinales [11, 12].

Les personnes habitant des milieux avec moins de biodiversité affichent aussi davantage de problèmes de santé mentale [13, 14]. Étant plus attrayants, les milieux plus riches en biodiversité favorisent l'activité physique et les rencontres sociales. Néanmoins, les milieux naturels dans les villes sont moins présents dans les [quartiers défavorisés](#) que dans les quartiers favorisés [15, 16]. Cette inégalité d'accès creuse les inégalités sociales de santé : les personnes à risque subissent davantage les effets des chaleurs extrêmes et les troubles de santé mentale liés à un contact moindre avec la nature.

Figure 1 Exemple d'interactions entre changements climatiques, perte de biodiversité et santé



La perte de biodiversité, exacerbée par les changements climatiques, peut aussi menacer les emplois et les moyens de subsistance reliés aux activités traditionnelles, agricoles et touristiques, comme la pêche, la chasse et le plein air, en particulier dans les communautés rurales et autochtones. Il faut ainsi s'attendre à des effets sur la sécurité alimentaire, non seulement dans ces communautés, mais aussi à l'échelle de la province et des autres pays, mettant ainsi à risque les chaînes d'approvisionnement [17].

La hausse du niveau de la mer et la perte de son couvert de glace accélèrent la perte d'écosystèmes ainsi que l'érosion et la submersion côtières. La perte ou les dommages aux résidences et aux lieux d'importance économique ou communautaire, de même que les risques pour la sécurité qu'ils soient appréhendés ou vécus à la suite d'un sinistre, peuvent affecter de façon importante la santé mentale et la sécurité financière des citoyens, ainsi que la vitalité socio-économique des communautés.

Au Québec, les changements climatiques favorisent la transmission de [maladies infectieuses](#), comme la maladie de Lyme et le virus du Nil occidental, mais les effets de la perte de biodiversité sur ces [maladies dites zoonotiques](#) restent encore méconnus. Le déclin de la biodiversité pourrait les amplifier si l'absence de compétition laisse place à des animaux porteurs de ces maladies, comme certains rongeurs [18, 19]. Dans tous les cas, l'empiètement des activités humaines sur les milieux de biodiversité peut favoriser l'exposition de la population à ces maladies transmissibles. Les travailleuses et travailleurs extérieurs, comme ceux des domaines forestier et touristique, y sont aussi plus exposés.

2 FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET L'ACCÈS À LA NATURE AUX ÉCHELLES MUNICIPALES

Plusieurs politiques contribuent à protéger la biodiversité au Québec. Le [Plan nature 2030](#) vise à conserver 30 % des zones terrestres et marines, entreprendre la restauration de 30 % des écosystèmes dégradés ainsi que prévenir l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes. Quant aux organismes municipaux, ils devront réviser leur [planification territoriale](#) en suivant les [orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#) (OGAT) qui appellent notamment à s'adapter aux changements climatiques, à conserver les écosystèmes et à miser sur une gestion durable de l'eau. Cette section propose des mesures pour orienter les organismes municipaux dans leurs actions.

2.1 Mieux intégrer la biodiversité dans la planification

En plus des schémas et des plans d'urbanisme ou métropolitains, les organismes municipaux peuvent intégrer leurs actions dans une stratégie consacrée à la biodiversité pour assurer leur cohérence, comme l'ont fait la [Ville de Québec](#) et la [MRC de Papineau](#). S'inspirer des principes ci-dessous dans la planification peut optimiser les effets sur la santé, l'équité, le climat et la biodiversité :

- **Protéger la biodiversité avec des objectifs chiffrés** : les organismes municipaux ont avantage à protéger 30 % des milieux naturels, en plus d'atteindre au moins [30 % de couverture arborescente](#) par quartier pour mieux tirer les bénéfices de la biodiversité [20, 21]. Les petits espaces sont aussi importants que les grands [22]. Les milieux naturels préservés offrent plus d'avantages que les milieux restaurés, dont la filtration de l'eau et de l'air [23]. Cibler les milieux à haut potentiel de stockage du carbone, comme les milieux humides, s'avère aussi plus efficace pour la réduction de GES et l'adaptation aux changements climatiques [24].
- **Intégrer un critère d'équité dans la planification liée aux milieux naturels** : l'intégration d'un [critère d'équité](#) dans la [planification territoriale](#) permet de prioriser la conservation et l'implantation d'espaces verts et bleus dans les quartiers plus à risque [25]. Les personnes qui habitent ces quartiers en profiteraient davantage, entre autres parce qu'elles sont plus affectées par les changements climatiques et certains troubles de santé, comme l'asthme, les maladies cardiorespiratoires de même que les troubles anxieux ou dépressifs [11].

La [Stratégie de conservation de la biodiversité](#) de la MRC de Papineau

La MRC a réalisé des consultations afin de mobiliser les personnes élues et la population, en plus de créer un comité réunissant 15 experts ou expertes pour la création de cette stratégie. Elle établit un réseau de 669 km de corridors écologiques et intègre la conservation dans les règlements municipaux. Elle se concentre sur une protection parapluie de 120 espèces.

La MRC collabore avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour insérer des passages fauniques sur l'autoroute 50 et avec Conservation de la nature Canada pour la protection volontaire de terres privées. Cette stratégie montre l'importance de la mobilisation d'une multitude de personnes, d'organisations et de leviers pour protéger la biodiversité.

- **Limiter l'étalement urbain** : des années 1990 au début des années 2010, la superficie des milieux naturels dans le sud du Québec a diminué de près de 10 % à cause des activités humaines [26]. Limiter l'étalement urbain réduit l'empiètement sur les milieux de biodiversité, les coûts d'infrastructures, les émissions liées au transport, ainsi que les risques associés aux inondations et à la pollution de l'eau potable [27]. Cela pourrait aussi réduire les distances pour accéder aux grands espaces naturels pour les personnes résidant dans les centres plus urbanisés, ainsi que l'exposition à certaines zoonoses, comme la maladie de Lyme, en limitant l'expansion de l'environnement bâti vers des milieux où elles se trouvent.
- **Accroître la connectivité des milieux naturels** : des réseaux d'espaces verts offrent des opportunités récréatives continues en nature, comme la randonnée et le vélo. En augmentant leur attractivité et leur utilisation, la connectivité des milieux naturels favorise leur potentiel touristique et leurs effets sur la santé, dont une meilleure santé respiratoire [28]. Les [corridors écologiques](#) favorisent les fonctions des écosystèmes et l'accès aux ressources nécessaires à la survie des espèces, en particulier face aux changements climatiques [29, 30].

[La forêt Hereford](#) : les bénéfices et usages multiples de la protection de la forêt

La Forêt communautaire Hereford est consacrée à la conservation de la biodiversité, à la protection de la vocation forestière, à l'éducation et à la pratique d'activités récréatives.

Elle contribue au maintien d'un corridor naturel assurant la connectivité des massifs forestiers. Y sont appliqués les principes des forêts communautaires : une forêt contrôlée par la communauté, qui garantit un accès au territoire, en favorisant les retombées locales et les usages multiples.

La forêt est gérée par les citoyens, en collaboration avec la MRC de Coaticook. Son développement et sa protection sont inscrits dans les outils de planification territoriale. Des universités y ont entrepris des projets de recherches, et des entreprises de la région participent à la conservation.

2.2 Adapter la gestion des espaces verts

Les organismes municipaux jouent un rôle de premier plan dans la gestion des espaces verts sur leur territoire habité. Ces espaces affectent le quotidien de leur population, qu'elle les utilise activement ou non. La participation citoyenne, le choix des essences de végétaux et leur entretien sont autant de façons de favoriser l'accès à la biodiversité pour tous les groupes de population, tout en luttant contre les changements climatiques.

- **Consulter en priorité les groupes plus à risque pour les initiatives de biodiversité** : les préférences, les besoins et l'expérience des personnes à risque devraient être pris en compte afin d'assurer l'attractivité des milieux naturels pour ces personnes et le partage de leurs avantages, dont une amélioration de la santé mentale, de l'activité physique et du sentiment d'appartenance [27].
- **Réaliser un entretien sélectif des espaces verts** : une réduction modeste de la tonte de pelouse peut diminuer les coûts d'entretien du tiers, la dispersion des pollens et la perte de biodiversité [31]. Un entretien sélectif peut réduire la mortalité des végétaux, la propagation d'espèces envahissantes et la [transmission de la maladie de Lyme](#) et du virus du Nil occidental (p. ex., coupe des herbes

longues et assèchement des eaux stagnantes) [32]. La réglementation des pesticides permet de limiter leurs effets sur la biodiversité, et tondre l'herbe à poux réduit les symptômes d'allergies.

- **Sensibiliser et soutenir les propriétaires pour la protection de la biodiversité** : les terrains privés peuvent contenir une forte biodiversité. Réduire les coûts d'implantation pour les propriétaires, par exemple en donnant des arbres à planter, pourrait renforcer leur disposition à adopter les meilleures pratiques. Un autre levier est de leur souligner les avantages de la protection, comme la réduction des accumulations d'eau et une hausse des valeurs foncières [33].
- **Planter une plus grande diversité de végétaux adaptés aux conditions futures** : cette action accroît la biodiversité et contribue à atténuer l'intensité des symptômes allergiques et asthmatiques, en plus de restreindre les conséquences de ravageurs, comme l'agrile du frêne [10, 34]. La sélection d'espèces moins allergènes et plus adaptées aux conditions urbaines et climatiques futures pourrait assurer la pérennité de ces bénéfices [25, 35].

La priorisation de la plantation d'arbres à Joliette

La Ville de Joliette a élaboré neuf critères de priorisation pour sa plantation d'arbres : la température de surface, la densité arboricole, le niveau de couverture végétale, la résilience des arbres, la taille et l'âge moyens des arbres, la présence d'espèces en péril, le type d'usage (p. ex., commercial, résidentiel), la défavorisation socio-économique et le potentiel de transport actif [25].

Chaque critère se voit attribuer un poids différent selon la préférence de la Ville.

Les cartes de priorité de plantation d'arbres qui en résultent peuvent aider à cibler les plantations d'arbres aux endroits où ils auront le plus d'impact pour la santé, l'équité, la lutte contre les changements climatiques et l'accès à la biodiversité. Cette approche peut être facilement appliquée à d'autres municipalités selon leurs objectifs et leurs contraintes spécifiques.

À retenir

Les options proposées ici sont à adapter à votre réalité particulière et aux priorités régionales ou locales, mais une conclusion nette s'en dégage : plusieurs leviers sont à la disposition des décideurs municipaux pour promouvoir à la fois biodiversité, santé, équité et lutte contre les changements climatiques. Petit ou grand, chaque geste compte.

Pour en savoir plus

- [Climat et biodiversité : redéfinir notre rapport à la nature](#) (2022)
- [Nature, biodiversité et santé : un panorama des interconnexions](#) (2021)
- [Livre blanc pour la protection de la biodiversité au sud du 49^e parallèle](#) (2021)
- [S'adapter au climat : guide pour les municipalités sur les infrastructures végétalisées](#) (2023)

RÉFÉRENCES

1. Pimm, S. L., Jenkins, C. N., Abell, R., Brooks, T. M., Gittleman, J. L., Joppa, L. N., ... Sexton, J. O. (2014). The biodiversity of species and their rates of extinction, distribution, and protection. *Science*, 344(6187), 1246752. <https://doi.org/10.1126/science.1246752>
2. Gouvernement du Québec. (2025, juin 3). Biodiversité du Québec. Gouvernement du Québec. Consulté 25 juin 2025, à l'adresse <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/biodiversite/biodiversite-quebec>
3. Wood, S., Dupras, J., Lévesque, A., Kermagoret, C., Bergevin, C., Gélinas, N., & Delagrande, S. (2021). Évaluation et évolution des services écosystémiques dans la région de Québec. Ouranos. Consulté à l'adresse <https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-07/proj-201419-ecobio-dupras-rapport-sectoriel.pdf>
4. Auzel, P., Caillié, B., Dupras, J., Gonzalez, J., Lafortune, J., Paris, A., ... Vaillancourt, M. (2021). Un Plan Sud pour le Québec - Livre blanc pour la protection de la biodiversité au sud du 49e parallèle. Consulté à l'adresse <https://livreblanc.ca/wp-content/uploads/2021/11/Livre-blanc-un-plan-sud-pour-le-Qc.pdf>
5. Hald-Mortensen, C. (2023, septembre 19). The main drivers of biodiversity loss: a brief overview. SSRN Scholarly Paper, Rochester, NY: Social Science Research Network. Consulté à l'adresse <https://papers.ssrn.com/abstract=4579821>
6. World Economic Forum. (2025). The global risks report 2025: 20th edition. Consulté à l'adresse https://reports.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2025.pdf
7. Daba, M. H., & Dejene, S. W. (2018). The role of biodiversity and ecosystem services in carbon sequestration and its implication for climate change mitigation. *Environmental Sciences and Natural Resources*, 11(2), 1-10.
8. Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2022). Framework for action on biodiversity for food and agriculture. Consulté à l'adresse <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/411b2edb-be9f-4ed3-a31b-354c7282843b/content>
9. Lai, H., Flies, E. J., Weinstein, P., & Woodward, A. (2019). The impact of green space and biodiversity on health. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 17(7), 383-390. <https://doi.org/10.1002/fee.2077>
10. Paciência, I., Sharma, N., Hugg, T. T., Rantala, A. K., Heibati, B., Al-Delaimy, W. K., ... Jaakkola, J. J. K. (2024). The role of biodiversity in the development of asthma and allergic sensitization: a state-of-the-science review. *Environmental Health Perspectives*, 132(6), 066001. <https://doi.org/10.1289/EHP13948>
11. Demers-Bouffard, D. (2021). Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation. Institut national de santé publique du Québec. Consulté à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/publications/2771>
12. Cardinale, B. J. (2011). Biodiversity improves water quality through niche partitioning. *Nature*, 472(7341), 86-89. <https://doi.org/10.1038/nature09904>
13. Buxton, R. T., Hudgins, E. J., Lavigne, E., Villeneuve, P. J., Prince, S. A., Pearson, A. L., ... Bennett, J. R. (2024). Mental health is positively associated with biodiversity in Canadian cities. *Communications Earth & Environment*, 5(1), 1-10. <https://doi.org/10.1038/s43247-024-01482-9>
14. Houlden, V., Jani, A., & Hong, A. (2021). Is biodiversity of greenspace important for human health and wellbeing? A bibliometric analysis and systematic literature review. *Urban Forestry & Urban Greening*, 66, 127385. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127385>

15. Landry, F., Dupras, J., & Messier, C. (2020). Convergence of urban forest and socio-economic indicators of resilience: a study of environmental inequality in four major cities in eastern Canada. *Landscape and Urban Planning*, 202, 103856. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.103856>
16. Li, L., Kross, A., Ziter, C. D., & Eicker, U. (2025). Analyzing spatial patterns of urban green infrastructure for urban cooling and social equity. *Urban Forestry & Urban Greening*, 112, 128983. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2025.128983>
17. Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2022). Framework for Action on Biodiversity for Food and Agriculture. FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture. Rome. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.4060/cb8338en>
18. Keesing, F., & Ostfeld, R. S. (2021). Impacts of biodiversity and biodiversity loss on zoonotic diseases. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 118(17), e2023540118. <https://doi.org/10.1073/pnas.2023540118>
19. Millien, V., Leo, S. S. T., Turney, S., & Gonzalez, A. (2023). It's about time: small mammal communities and Lyme disease emergence. *Scientific Reports*, 13(1), 14513. <https://doi.org/10.1038/s41598-023-41901-z>
20. Browning, M. H. E. M., Locke, D. H., Konijnendijk, C., Labib, S. M., Rigolon, A., Yeager, R., ... Nieuwenhuijsen, M. (2024). Measuring the 3-30-300 rule to help cities meet nature access thresholds. *Science of The Total Environment*, 907, 167739. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2023.167739>
21. Nieuwenhuijsen, M. J., Dadvand, P., Márquez, S., Bartoll, X., Barboza, E. P., Cirach, M., ... Zijlema, W. L. (2022). The evaluation of the 3-30-300 green space rule and mental health. *Environmental Research*, 215, 114387. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2022.114387>
22. Riva, F., & Fahrig, L. (2022). The disproportionately high value of small patches for biodiversity conservation. *Conservation Letters*, 15(3), e12881. <https://doi.org/10.1111/conl.12881>
23. Harrison, P. A., Berry, P. M., Simpson, G., Haslett, J. R., Blicharska, M., Bucur, M., ... Turkelboom, F. (2014). Linkages between biodiversity attributes and ecosystem services: a systematic review. *Ecosystem Services*, 9, 191-203. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2014.05.006>
24. Webster, A., Bourque, A., Dupras, J., Potvin, C., Tamini, L. D., Rigaud, B., ... Desmet, M. (2022). Climat et biodiversité: redéfinir notre rapport à la nature. Comité consultatif sur les changements climatiques. Consulté à l'adresse <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/organismes-lies/comite-consultatif-changements-climatiques/climat-biodiversite-redefinir-rapport-nature.pdf>
25. Sousa-Silva, R., Cameron, E., & Paquette, A. (2021). Prioritizing street tree planting locations to increase benefits for all citizens: experience from Joliette, Canada. *Frontiers in Ecology and Evolution*, 9. Consulté à l'adresse <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fevo.2021.716611>
26. Institut de la statistique du Québec. (2019). Évolution de la couverture terrestre du Québec méridional sous l'influence des grands centres urbains. Consulté à l'adresse <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-de-la-couverture-terrestre-du-quebec-meridional-sous-linfluence-des-grands-centres-urbains.pdf>
27. Robinson, J. M., Breed, A. C., Camargo, A., Redvers, N., & Breed, M. F. (2024). Biodiversity and human health: a scoping review and examples of underrepresented linkages. *Environmental Research*, 246, 118115. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2024.118115>
28. Nguyen, P.-Y., Astell-Burt, T., Rahimi-Ardabili, H., & Feng, X. (2021). Green space quality and health: a systematic review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(21), 11028. <https://doi.org/10.3390/ijerph182111028>

29. Correa Ayram, C. A., Mendoza, M. E., Etter, A., & Salicrup, D. R. P. (2016). Habitat connectivity in biodiversity conservation: a review of recent studies and applications. *Progress in Physical Geography: Earth and Environment*, 40(1), 7-37. <https://doi.org/10.1177/0309133315598713>
30. Albert, C. H., Rayfield, B., Dumitru, M., & Gonzalez, A. (2017). Applying network theory to prioritize multispecies habitat networks that are robust to climate and land-use change. *Conservation Biology*, 31(6), 1383-1396. <https://doi.org/10.1111/cobi.12943>
31. Watson, C. J., Carignan-Guillemette, L., Turcotte, C., Maire, V., & Proulx, R. (2020). Ecological and economic benefits of low-intensity urban lawn management. *Journal of Applied Ecology*, 57(2), 436-446. <https://doi.org/10.1111/1365-2664.13542>
32. Morani, A., Nowak, D. J., Hirabayashi, S., & Calfapietra, C. (2011). How to select the best tree planting locations to enhance air pollution removal in the MillionTreesNYC initiative. *Environmental Pollution*, 159(5), 1040-1047. <https://doi.org/10.1016/j.envpol.2010.11.022>
33. Buttin, V., Priori, P., Bissonnette, J.-F., Calmé, S., & Turgeon, K. (2021). La conservation des habitats fauniques en terres privées: comment est-elle perçue par les acteurs impliqués? Synthèse générale des trois ateliers réalisés en Chaudières Appalaches, Montérégie et Outaouais. Chaire de recherche sur les enjeux sociaux de la conservation. Consulté à l'adresse <https://creca.gc.ca/wp-content/uploads/2021/05/2-CRECA-Conservation-Terres-Fauniques-Atelier-2019.pdf>
34. Sousa-Silva, R., Smargiassi, A., Kneeshaw, D., Dupras, J., Zinszer, K., & Paquette, A. (2021). Strong variations in urban allergenicity riskscape due to poor knowledge of tree pollen allergenic potential. *Scientific Reports*, 11(1), 10196. <https://doi.org/10.1038/s41598-021-89353-7>
35. Esperon-Rodriguez, M., St-Denis, A., Messier, J., Gallagher, R. V., Tjoelker, M. G., & Messier, C. (2025). An integrative urban tree risk index as a novel framework for risk assessment: A case study of Montreal, Canada. *Urban Forestry & Urban Greening*, 113, 129025. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2025.129025>

La biodiversité : un terreau fertile pour une action climatique municipale saine et équitable

RÉDACTION

David Demers-Bouffard, conseiller scientifique
Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
Secrétariat général

SOUS LA COORDINATION DE

Maude Chapados, conseillère-cadre
Benoit Houle, chef d'unité
Secrétariat général

COLLABORATION

Geneviève Grenier, conseillère scientifique
Karine Hébert, conseillère scientifique
Caroline Tessier, conseillère scientifique
Secrétariat général

Ariane Adam-Poupard, conseillère scientifique spécialisée
Direction des risques biologiques

Marie Lapointe, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Carly Ziter, professeure associée
Université Concordia

Andrew Gonzalez, professeur
Université McGill

L'auteur et l'autrice ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-03635-2 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/YMJN3915>

© Gouvernement du Québec (2026)

N° de publication : 3811